SANTE SANS ONDES

NOUS,

Médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, ergothérapeutes, ostéopathes, psychologues, psychomotriciens, vétérinaires, aides-soignantes…

Lançons une ALERTE !

En France, depuis quelques années, des voix s'élèvent pour faire entendre leur souffrance et leur isolement : certaines présentent des symptômes du SICEM (syndrome d'intolérance aux ondes électromagnétiques) souvent associé au syndrome d'hypersensibilité chimique multiple (MCS), d'autres ont dû tout quitter : elles sont devenues électrohypersensibles (EHS). Parmi elles se trouvent des soignants et du personnel hospitalier.

Le monde médical n'est pas épargné et subit aussi les conséquences des ondes électromagnétiques artificielles émises par les nouvelles technologies du sans fil.

Certains soignants, dans l'incapacité d'exercer, ont dû arrêter toute activité professionnelle et trouver un refuge éloigné de toute pollution électromagnétique. Certains ont réduit leur activité en prenant des mesures de précaution pour subir le moins de troubles possibles. Que ce soit les habitations ou les lieux de travail (hôpital, cabinet libéral ou mutualisé), tous sont pollués électromagnétiquement.

Notre corps, sensible biologiquement à l'environnement, réagit à ces fréquences artificielles : elles viennent perturber les échanges biologiques, modifient la perméabilité membranaire et l'ADN de nos cellules qui communiquent entre elles par des signaux électromagnétiques de basses fréquences et des réactions biochimiques. L'homéostasie du corps est totalement perturbée. Cela entraîne d'importants troubles fonctionnels, organiques et cognitifs.

On observe ainsi des douleurs : cutanées, musculaires, articulaires, viscérales, osseuses, faciales, dentaires… mais aussi des sensations vertigineuses, des maux de tête, des fatigues chroniques, des insomnies, des dépressions d'origine physiologique, des cancers, des AVC, voire des pré-Alzheimer.
Voir les différents sites de l'ARTAC : www. ehs-mcs.org / poem26 documentation / www.robindestoits.org : « Wi-fi pourquoi il faut le couper »

Le corps, habitué depuis des millénaires aux champs électromagnétiques terrestres et cosmiques, n'est pas adapté à ces ondes artificielles émises de plus en plus fortement avec la fulgurante modification technologique : passage à la 3G, la 4G, bientôt la 5G.

Cette pollution électromagnétique de notre environnement provoque une électrocution latente et les crises aiguës sont une véritable torture pour les personnes EHS.

C'est pourquoi nous lançons cette alerte, sollicitons votre soutien et votre aide pour intervenir auprès des décideurs afin que ceux-ci prennent en compte les effets des ondes électromagnétiques artificielles sur le vivant et que des solutions soient cherchées pour une protection des personnes électrosensibles, mais aussi de la population en général.

Nous appuyant sur le Rapport international BioInitiative validé par l'Agence Européenne de l'Environnement et le Parlement Européen :

Nous demandons des technologies compatibles avec la santé.

Nous demandons la reconnaissance du SICEM et de l'EHS par la sécurité sociale et leur non exclusion par les compagnies d'assurances professionnelles. L'EHS est reconnue et décrite par l'OMS. La Suède la reconnaît comme un handicap, l'Angleterre comme une maladie.

Nous demandons à ce que cette pathologie intègre le cursus médical.

Nous demandons des lieux adaptés dans les hôpitaux pour une prise en charge médicale, quelle qu'elle soit, des personnes devenues électro hypersensibles (chambres « blanches », comme cela existe en Suède)

Nous demandons une information sur la nature toxique du Wi-Fi et du WiMAX, leur suppression et le développement des techniques sécurisantes qui existent.

Et comme en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, nous demandons d'interdire le Wi-Fi dans les écoles. La mairie de Courbevoie l'a fait retirer de tous les établissements scolaires de sa commune ; l'Allemagne recommande officiellement depuis 2007 de préférer les connexions internet filaires.

Nous demandons à ce que les fournisseurs prennent leurs responsabilités afin que la prise en charge de cette pathologie n'incombe pas à la société civile. L'état suédois prend en charge les frais liés au blindage des habitations de personnes électrosensibles ; il a publié une statistique estimant à 10% la population touchée.

Nous demandons, pour les femmes enceintes, les enfants, les malades et les personnes MCS et EHS, des wagons dans les TGV et les trains, sans portables ni écrans connectés comme les anciens wagons non-fumeurs et des zones préservées dans les transports en commun.

Nous demandons une Valeur d'Exposition Maximale aux émissions des antennes à 0,6V/m et la mise en place d'un contrôle général indépendant des opérateurs, programme déjà appliqué en Espagne, dans la ville de Léganes.

Nous demandons un moratoire sur le passage à la 5G comme plus de 170 scientifiques et médecins de 37 pays (appel du 13/09/2017).

Nous invitons toutes nos instances représentatives, syndicats et tout organisme de santé à s'informer sur cette affection faisant partie du cortège des pathologies d'origine environnementale et à rencontrer leurs consœurs et confrères victimes des ondes afin de faire évoluer cette situation dramatique.

Dramatique aussi pour notre pays à moyen terme, car tout le monde est touché, du plus jeune- l'embryon - au plus âgé.

Et demain nos enfants et nos petits-enfants?

Le collectif Santé Sans Onde : santesansonde@gmail.com

Pièces jointes ou à demander à l'adresse mail ci dessus:

- des témoignages de thérapeutes atteints du SICEM
- l'appel de médecins et professionnels de santé à l'occasion du colloque du 11/02/2016 à l'assemblée nationale
- le document de l'association POEM26 : « santé et ondes électromagnétiques artificielles »
- le décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques

Mécanismes d'action des champs électromagnétiques artificiels

Quelque soit le manque de visibilité, de ressenti ou de sensibilité aux ondes électromagnétiques, l'exposition massive aux champs électromagnétiques devient de plus en plus préoccupante, parce qu'elle provoque, à court, moyen et long terme, un stress cellulaire oxydatif, une modification en cascade des mécanismes cellulaires et déclenche de plus en plus de pathologies.

La nocivité de ce bain d'ondes (electrosmog) a été démontrée et parfaitement identifiée par des chercheurs et scientifiques internationaux et indépendants de toute collusion d'intérêt..

Ces milliers d'études scientifiques sur le vivant (humain, animal et végétal) ont établi l'impact des différentes fréquences et intensités des émetteurs, en fonction de la durée d'exposition et de la proximité des sources (antenne relais, wi-fi, téléphone portable, téléphone sans fil etc.).

Les très nombreuses références bibliographiques, répertoriées et consultables sur les sites médicaux, ont montré les altérations suivantes :

Épuisement de la quantité normale d'antioxydants (super Oxydismutase, catalase, glutathion, CoQ10)
Activation des canaux calciques voltage dépendants
Fuite des ions calcium, afflux anormal de calcium dans les mastocytes et production **d'histamine**
Oxydation des lipides membranaires et perméabilité cellulaire
Augmentation anormale d'oxyde nitrique (NO) avec production de peroxynitrite
Augmentation de la NADH oxydase et du calcium intracellulaire

Dysfonctionnement des mitochondries
Dépolarisation des globules rouges et hypoxie
Diminution du 5-HT dans le sang et de la **sérotonine**
Diminution anormale des niveaux de la norépinéphrine avec désordre du système nerveux autonome
Diminution de la circulation sanguine cérébrale
Perturbation de la glande pinéale (épiphyse) et baisse des niveaux de **mélatonine**
Baisse de la **dopamine**
Baisse anormale de **l'acétylcholine** avec désordres neurologiques et neuromusculaires

Augmentation du cortisol et épuisement fonctionnel du pancréas
Augmentation de l'**adrénaline**

Augmentation des protéines de stress (Heat shock proteins : Hsp)
Ouverture de la barrière hémato-encéphalique avec facilitation d'intrusion de toxines et de métaux lourds
Effondrement des processus basiques de nutrition des cellules
Perturbation du système immunitaire et production de radicaux libres
Diminution des lymphocytes T
Diminution des antioxydants et des suppresseurs de tumeurs
Rupture des brins d'ADN et inactivation de la réparation : mutations et anomalies chromosomiques

Activation de la phase de promotion de la cancérogenèse avec augmentation de l'angiogenèse
Prolifération cellulaire et dérégulation de l'apoptose

La circulaire de la DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ (Mai 2014) stipule que «la délivrance et le contenu de certificats médicaux attestant de l'électro-hypersensibilité d'un patient sont laissés à l'appréciation du médecin au cas par cas», ce qui, de ce fait, légitime la mention de l'électro-hypersensibilité dans les certificats médicaux.